

M./Mme ...  
Certifié·e/Agrégé·e  
Matière  
Etablissement

A l'attention de Madame la Rectrice de l'Académie de CRÉTEIL  
S/c de Madame/Monsieur ..., Chef·fe d'établissement

Objet : demande d'autorisation d'absence

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions de l'article L 215-1 du code général de la Fonction Publique définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 18 janvier 2024 pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à CRÉTEIL.

Il est organisé par la section départementale du SNES-FSU sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

Veillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de ma considération distinguée.

A ..., le .../.../....